

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2023 à 20h00

Etaient présents : Mmes FAIVRE SONTOT Elisabeth, PETROFF Maryline, et Mrs CORBERAND Stéphane, LAROCH Pascal, MOUREY Vincent, PINOT Olivier, BOUDINOT Stéphane, LAROCH Mathieu, et WESTPHAL Klaus

Absente excusée : Mme DIRAND Nathalie

Mme DIRAND Nathalie a donné pouvoir à M. CORBERAND Stéphane

Secrétaire de séance : M. CORBERAND Stéphane

Présentation des comptes de gestion pour l'année 2022 budget commune et budget eau avec remise de l'ensemble des documents. Lecture des notes de synthèse et explications.

Mise aux voix et adopté à l'unanimité.

Proposition d'affectation de résultats.

Mise aux voix adopté à l'unanimité.

Présentation des budgets primitifs 2023 commune et eau, remise des documents lecture des notes de synthèse et explications.

Mise aux voix et adopté à l'unanimité

Vote des taux des impôts locaux : proposition de ne pas modifier les taux des impôts locaux suite à l'augmentation des bases fiscales de 7.5 %.

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

Lecture de la délibération concernant l'extension du réseau ENEDIS convention pour travaux du SIED au Moulin Bégeot pour alimenter en électricité un chalet qui se trouve sur la commune de Melisey juste en face la route qui va au Moulin Bégeot.

Mise aux voix et adopté à l'unanimité.

Programme travaux proposé par l'ONF : présentation du détail des travaux que nous ferons un maximum en régie pour réduire les couts et une partie sera réalisée par l'Ets AUGIER.

Mise aux voix et adopté à l'unanimité

Proposition de mise à disposition gratuite des salles pour des manifestations d'intérêt communautaire ou culturel, pour des réunions communautaires, ou d'intérêt communal à but non lucratif : par exemple : journée soli d'air organisée par la maison des services, journée dédiée aux tourbières, organisée par le conservatoire des espaces naturels (qui viennent gracieusement entretenir notre tourbière chaque année), réunions organisées par la Mission locale pour l'emploi sur le territoire, AG de la CUMA , les réunions organisées par l'UT de Lure pour les dotations voirie etc..

Mise aux voix et adopté à l'unanimité.

Familles Ukrainienne accueillie par M et Mme WESTPHAL je demande à Klaus de quitter l'assemblée : proposition de prise en charge par la commune de la facture des OM voir pour aussi soulager la famille WESTPHAL qui perçoit 120 € pour loger cette famille qui suite à la barrière de la

langue n'ont pas d'emploi . Trouver des solutions pour les aider afin que ce ne soit pas M et Mme WESTPHAL qui assument tout. Aucune autre solution satisfaisante n'a émergé de nos échanges. Vincent MOUREY a proposé 4 stères de bois qu'ils peuvent venir chercher et qu'il donnerait gracieusement que la vie était difficile pour tout le monde, et Pascal LAROCHE et Mathieu LAROCHE partagent cet avis.

Mise aux voix : adopté à la majorité pour la prise en charge des OM par la commune : 8 pour et 3 contre

Mise en location du logement communal : Olivier PINOT emménage dans une maison individuelle à ECROMAGNY et dans un même temps Madame FERRIER se séparant de son mari m'a demandé s'il était possible de louer un logement communal pour lui faciliter la garde de ses enfants en alternance. Le logement de l'école se libérant, un diagnostic a été réalisé et Madame FERRIER a accepté de prendre en location l'appartement en l'état pour un loyer mensuel de 550 € chauffage compris (soit 70 € supérieur à celui appliqué à Olivier PINOT). Le diagnostic a révélé que nous devons installer un tableau électrique dans l'appartement pour mise aux normes : un devis a été établi par l'Ets Caravatti de 1 200 €. L'état des lieux s'est fait aujourd'hui, Madame FERRIER prend l'appartement en l'état + le petit local dans la cour. Il est stipulé dans le bail, qu'en cas de location de la salle de l'école, elle sera prévenue et devra stationner sa voiture devant la mairie.

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

Relevés des compteurs d'eau : afin d'être en phase avec les relevés de Ternuay pour la facturation annuelle, il serait nécessaire d'effectuer les relevés entre le 1^{er} et 15 juin : la question est posée à Olivier s'il peut se rendre disponible à cette période. Du coût nous facturerions les compteurs en octobre. Olivier PINOT est d'accord avec ces nouvelles dispositions et se rendra disponible pour aider l'agent technique.

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

Desserte forestière : ainsi que je vous en avais déjà parlé, compte-tenu du départ de Sonia, le dossier n'a pas été déposé dans les délais l'année dernière pour la demande de subvention auprès des services du Département. A compter du 1^{er} janvier 2023, c'est la Région maintenant qui attribue les subventions et cette compétence n'est plus au département. Nous avons été informés que la région devait ouvrir en ligne la possibilité de déposer le dossier en février ou mars et finalement elle ne l'ouvrira qu'en octobre. Dans l'objectif de déposer le dossier en février 2023 nous avons dû réactualiser le devis et qui a subi une augmentation de 4 000 € suite à l'augmentation de l'énergie et des matériaux....ce qui veut dire que d'ici octobre nous subirons probablement une nouvelle augmentation (je pense moins conséquente). Il avait été envisagé d'autofinancer cette desserte, cependant la trésorière, lors de l'établissement de notre budget, me le déconseillé compte-tenu du peu de trésorerie que dispose la commune. Je vous propose de nous tenir prêts pour octobre, car il faut un accusé réception de demande de subvention pour démarrer les travaux et avoir droit à la subvention (30 ou 40 %) Cependant, en amont ce serait nécessaire, que la desserte soit matérialisée ainsi que l'aire de retournement, je me suis entretenue avec Olivier HENRY qui serait d'accord avec de l'aide, pour que l'agent de l'ONF marque les arbres qui devront être coupés pour la réalisation de la desserte. Vincent MOUREY et Pascal LAROCHE pourriez-vous voir avec l'Ets HENRY avant que vous soyez trop surchargés de travail dans vos exploitations agricole ?

Pascal LAROCHE et Vincent MOUREY sont d'accords pour prendre un RDV avec l'entreprise HENRY prochainement.

Mise aux voix : adopté à l'unanimité.

Proposition de d'une demande de subvention de la part de l'ADMR MELISEY et lecture de la demande. Après échanges si nous acceptons pour l'ADMR de Melisey, Marylin PETROFF précise qu'elle est membre de l'ADMR de FAUCOGNEY ET LA MER et qu'il faudrait également attribuer une subvention et si d'autres associations le demande nous aurons des difficultés à dire non.

Mise aux voix : cette proposition n'est pas adoptée 1 voix pour 10 contre

Questions diverses :

Proposition de nettoyer et vider le grenier de l'école et vente des tables d'école en bois et autres déterminer prix de vente(sur bon coin 50 €) pour administrés intéressés : 20 € par exemple et demande de volontaires pour aider Bernard PINOT l'agent technique. L'assemblée est d'accord sur le principe et d'apporter son aide.

Lecture du courrier avec A.R. reçu ce jour, adressé à la Commune d'Ecromagny par Maître SCHRECKENBERG pour le compte de Madame GREENFIELD qui accuse la Commune d'être responsable de la chute à vélo de son conjoint M GREENFIELD Peter le 2 octobre 2021 à l'âge de 76 ans lequel est décédé à la suite de cette chute le 3 octobre 2021. A ce titre elle demande un dédommagement de 644 854.23 € ventilé comme suit :

- **Préjudice d'affection : 45 000 €**
- **Préjudice économique : perte de revenus de son époux : 158 010.56 €**
- **Préjudice tâches ménagères qui ne pourront plus être réalisées par son époux : 119 456.48 €**
- **Préjudice entretien des espaces verts de sa propriété de 10 Ha à Servance qui ne sera plus réalisé par son conjoint : 304 432.99 €**

Faute de réponse favorable à sa requête une procédure sera engagée devant le Tribunal administratif.

Une réponse sera faite, en tout état de cause, la responsabilité de la commune ne peut être engagée, rien ne prouve notre responsabilité dans cette affaire.

Avez-vous des choses à ajouter ou des questions ? Pas d'autres questions à l'ordre du jour.